



## 4.2 Objectifs du projet

- Redistribuer les espaces de services aux voyageurs au plus près des flux d'accès gare.
- Améliorer l'accessibilité à la gare depuis la place des archives au sud.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux, prévus pour une durée de 3 ans (2016-2019) seront organisés en 2 zones.

-> Au sud, création des nouveaux accès gare (durée des travaux estimée à 18 mois):

- rénovation de l'accès actuel: maintien du portique béton, des escaliers fixe et mécaniques, rénovation des ascenseurs. De nouveaux escaliers fixes et mécaniques sont créés le long du mur de soutènement des voies. Cet ensemble sera réalisé en structure métallique, dans la continuité du vocabulaire architectural de l'estacade gare existante rue Dugas Montbel.

- création d'une liaison directe vers le souterrain Rhône par emmarchements, rampe, ascenseur.

- sont également prévues 2 coques proposant des commerces de proximité situés respectivement entre les piliers du portique et en pieds des nouveaux escaliers.

--> Au nord, les aménagements portent essentiellement sur le rez de chaussée du bâtiment voyageurs avec la mutation d'une aile aujourd'hui dédiée aux bureaux, en espace accessible au public. Durée des travaux estimée à 24 mois.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet n'a pas d'impact sur le trafic ferroviaire.

Dans le bâtiment voyageurs, les systèmes existants (information voyageurs, sûreté, sécurité incendie) seront étendus aux zones accessibles au public nouvellement créées.

Le remplacement des menuiseries côté parvis dans le corps central et l'aile Rhône permettra de réduire les déperditions thermiques.

Les puissances des installations de chauffage, ventilation, climatisation ne seront pas augmentées.

Les nouveaux accès sud seront complétés par des équipements

- d'information voyageurs (signalétique, point d'information, téléaffichage, sonorisation, guidage des personnes mal voyantes),

- de vidéo protection et équipements de sécurisation du site,

Ces accès sont aménagés à l'air libre.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Concertation préalable au titre de l'article L302 du code de l'urbanisme
- Etude d'impact et enquête publique : procédure au cas par cas
- Etude de sécurité et sûreté publique
- Permis de construire

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Etude d'impact et enquête publique

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface existante :	7 840 m <sup>2</sup>
Surfaces créées = Accès sud :	600 m <sup>2</sup>
(dont surface de circulation à l'air libre	380 m <sup>2</sup> )
(dont coques commerciales	220 m <sup>2</sup> )
Surface du bâtiment voyageurs :	inchangée
Surface projet totale:	8 440 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Gare de Lyon Perrache  
10 cours de Verdun  
69 002 Lyon

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 ° 49 ' 33 " E Lat. 45 ° 44 ' 54 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Rénovation et mise en accessibilité PMR du passage souterrain Rhône:

- ouverture côté place des Archives,
- mise en place d'ascenseurs d'accès aux quais,
- rénovation générale.

L'ensemble de ces travaux est réalisé sous maîtrise d'ouvrage RFF

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Gare SNCF - Règlement applicable: zone urbaine USP

Accès sud place des archives - Règlementation applicable :zone UB

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU-H du Grand Lyon  
approbation 2005  
modification n°10 - 2013

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Classement bruit des voies dans le PLU : - catégorie 1 pour les voies ferrées - catégorie 3 pour le cours Charlemagne

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet situé hors ZPPAUP et hors secteur archéologique
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI:projet situé hors zone inondation mais dans une zone de remontée des nappes coté place des Archives et Place Perrache. PPRT : négatif
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Gare et parvis situés dans le périmètre de protection de l'hôtel château Perrache inscrit à l'inventaire des monuments historiques (hall d'entrée classé)
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La gare est située hors périmètre inscrit par l'UNESCO mais dans une zone tampon destinée à la réservation des abords du site.

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Constructions en superstructure. Fondations par micropieux
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	uniquement pour les fondations des structures des nouveaux accès Sud et leurs coques commerciales.
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Incidences architecturales : - mise en valeur de la façade du bâtiment voyageurs. - restructuration des accès sud

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création des accès Sud sera potentiellement impactée (fondations) par la présence de remontée des nappes place des Archives.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Les travaux de réalisation des accès et aménagements sud (structures métalliques) génèreront du bruit pendant la durée du chantier. Pas de modification des circulations ferroviaires liée aux travaux.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- la gare est concernée par les bruits de voirie alentours
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>			<p>- Emissions lumineuses générées : éclairage nocturne des accès sud aux heures d'ouverture de la gare (soirée jusqu'à minuit, matinée à partir de 4h)</p> <p>- Emissions lumineuses reçues : éclairage urbain</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>			<p>Bâtiment voyageurs : situation inchangée</p> <p>Accès sud :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- récupération des eaux de pluie, évacuation par raccordement au réseau urbain dédié.</li> <li>- eaux usées générées par les commerces : raccordement au réseau urbain dédié</li> </ul>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			<p>Impact limité à la fonctionnalité de la gare et des ses accès.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet de réaménagement de la gare de Perrache est mené parallèlement au projet urbain du Grand Lyon visant à requalifier les liaisons entre la place Carnot au nord du centre d'échanges et le quartier Confluence au sud de la gare. La coordination des maîtrises d'ouvrage permet de garantir le maintien des conditions d'exploitation de la gare notamment sur le secteur remanié de la place Perrache/ centre d'échanges. Aujourd'hui, compte tenu du spectre d'incidences réduit du projet gare, on ne constate pas de cumul des incidences identifiées au 6.1 avec le projet urbain mené par le Grand Lyon.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

## 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet porte essentiellement sur un réaménagement des espaces ouverts au public dans l'enveloppe du bâtiment voyageurs existant. Il est complété par la création de nouveaux accès au sud constitués de surfaces de circulation à l'air libre, dont une partie remplace l'accès actuel obsolète; deux commerces venant participer à l'animation de l'ensemble. Au regard du faible impact du projet sur son environnement tant en phase travaux qu'en phase exploitation, nous estimons que le projet de réaménagement de la gare et de ses accès ne nécessite pas de faire l'objet d'une étude d'impact.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

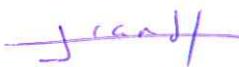
Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à  le,

Signature 

# Réaménagement de la gare de Lyon Perrache

Demande d'examen au cas par cas préalable à l'étude d'impact  
Annexes



13/11/2013

**Pour mémoire**

**Annexe 1 – Informations relatives au maître d’ouvrage  
fournie isolément**

**Contenu du présent document**

**Annexe 2 - Plan de situation**

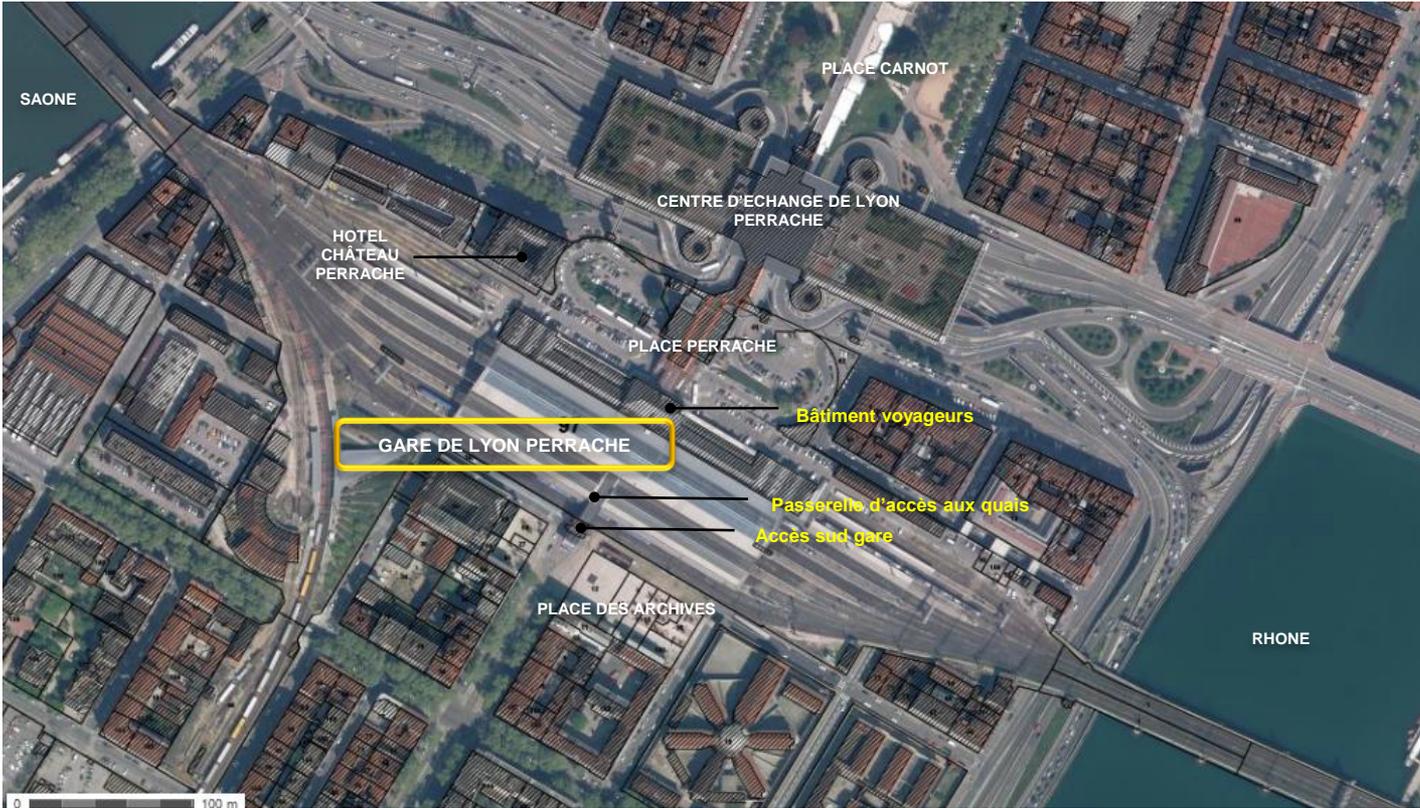
**Annexe 3 – Reportage photographique**

**Annexe 4 – Plans projet**

**Annexe 5 – Abords du projet**



# Annexe 2 – Plan de situation / zoom périmètre gare



# Annexe 3 - Reportage photographique – Accès nord (juillet 2011)

## GARE vue depuis la place Perrache



## GARE ET CHÂTEAU PERRACHE vus depuis le Centre d'échanges



## Annexe 3 - Reportage photographique – Accès sud (juillet 2011)

### ACCES SUD



ACCES SUD (propriété Grand Lyon)  
vu depuis le cours Charlemagne



ACCES AUX QUAIS en estacade  
sur la place des Archives

### PLACE DES ARCHIVES vue depuis le cours Charlemagne

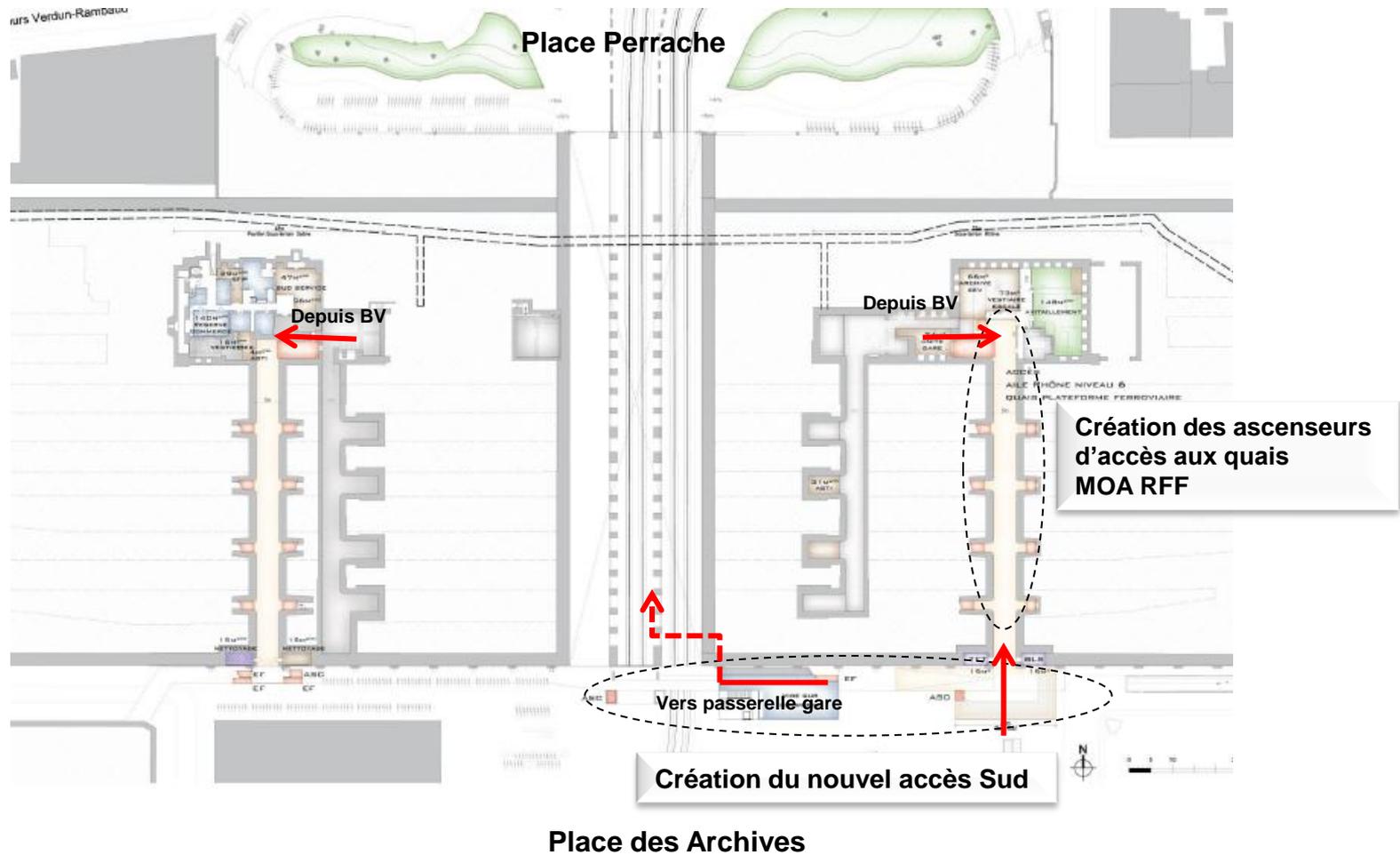


Côté Saône

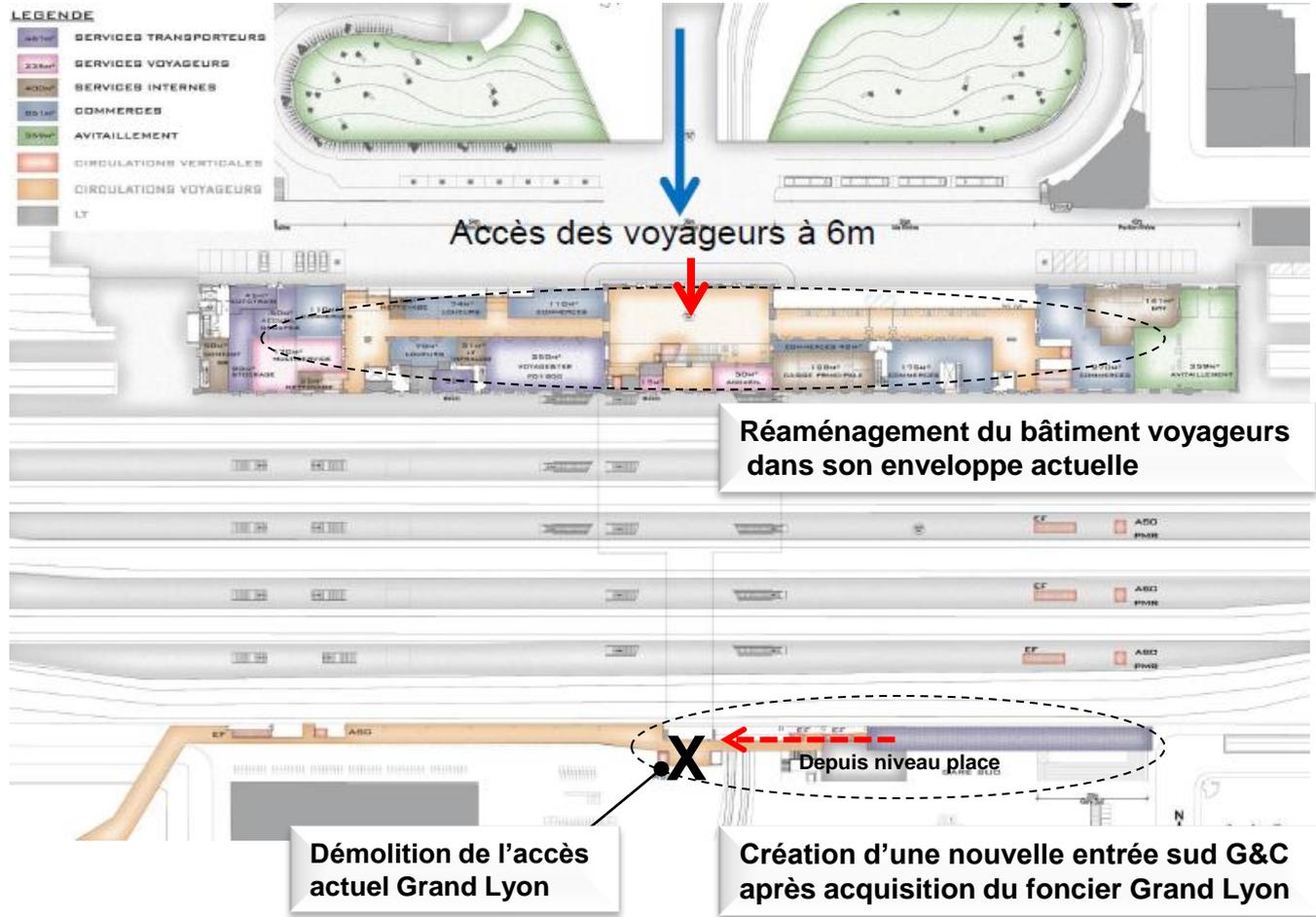


Côté Rhône

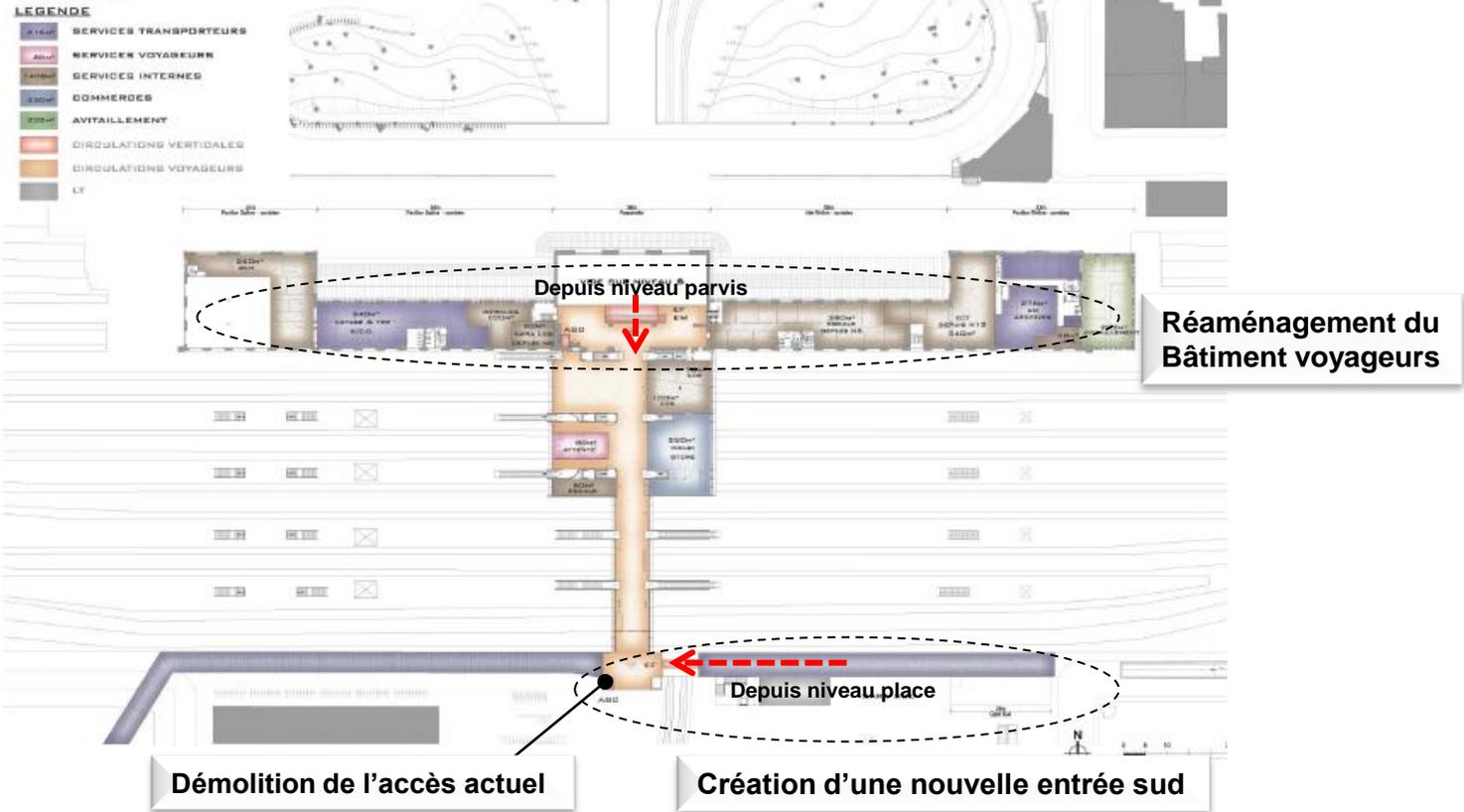
## Annexe 4 – Projet – plan d'accès aux souterrains (+2,2m/ voierie)



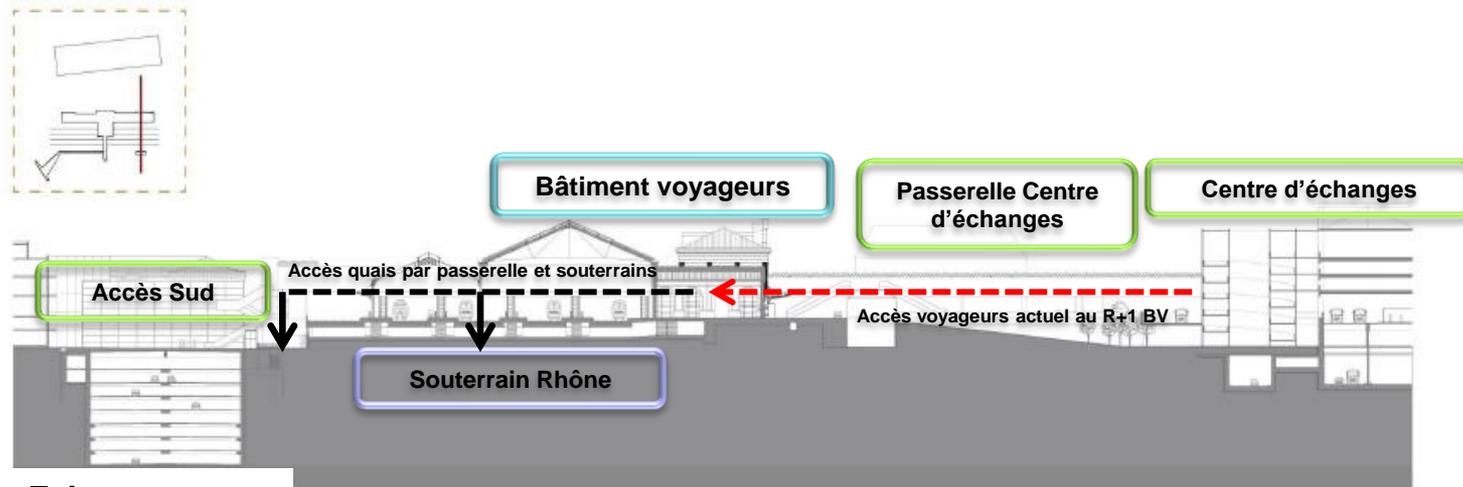
# Annexe 4 – Projet – Plan niveau parvis (+6m/ voirie)



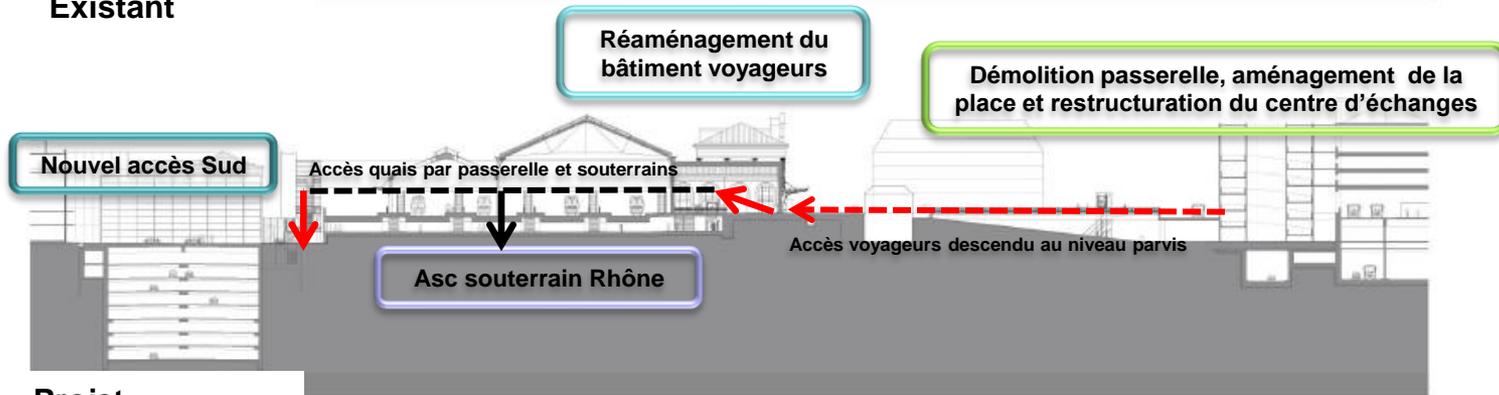
# Annexe 4 – Projet – Niveau passerelle (+12m/ voierie)



# Annexe 4 – Projet – Coupes



Existant



Projet



MOA G&C



MOA RFF



MOA Grand Lyon

# Annexe 4 – Projet – Nouveaux accès place des Archives



Accès Sud – Existant

## NATURE DES TRAVAUX GARE / MOA SNCF G&C :

- Maintien du portique structurel
- Démolition des escaliers existants
- Création de circulations à l'air libre
- Création de commerces de proximité
- Création d'un accès direct au souterrain Rhône



Accès Sud – Projet

# Annexe 5 – Abords du projet

